

Laon, le 9 novembre 2020

Le préfet de l' Aisne

à

Mesdames et Messieurs les maires des communes du
département de l' Aisne

en communication à :

*Mesdames et Monsieur les sous-préfets
Mesdames et Messieurs les chefs des services
déconcentrés de l' État*

*Madame la directrice départementale de l' office national des
anciens combattants et victimes de guerre
Messieurs les agents de sécurité de la préfecture*

**Objet : Pavoisement des édifices publics et message à l' occasion du 102^e anniversaire de
l' Armistice du 11 novembre 1918.**

P. J. : Message de Madame la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées.

L' anniversaire de l' Armistice de la Première Guerre mondiale est célébré le 11 novembre de chaque
année.

Vous trouverez ci-joint le message de Madame la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées
que je vous invite à lire au cours de la cérémonie que vous seriez amené à organiser dans votre
commune, dans le strict respect des mesures de distanciation et du port du masque. En particulier, le
public ne devra pas être convié, et la présence éventuelle de porte-drapeaux très restreinte.

Une cérémonie départementale sera organisée au monument aux morts de Laon. Elle ne sera pas
ouverte au public.

Par ailleurs, j' ai l' honneur de vous informer que les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés
aux couleurs nationales du mardi 10 novembre au jeudi 12 novembre 2020.

Je vous demande de veiller à ce que l' état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à
l' emblème national.

Le Président de la République propose aux Françaises et aux Français qui le souhaitent de marquer leur
hommage à l' égard de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays en portant le bleu de France à
la boutonnière et d' aider cette œuvre par un don en ligne en se connectant à l' adresse suivante :
www.onac-vg.fr/dons/


Ziad Khoury



**MINISTÈRE
DES ARMÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La ministre déléguée

Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix Hommage à tous les « Morts pour la France »

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants

C'était il y a un siècle.

Ce 10 novembre 1920, la Grande Guerre est achevée depuis deux ans. Dans la citadelle de Verdun, Auguste THIN, soldat de deuxième classe et pupille de la Nation, dépose un bouquet d'œILLETS blancs et rouges sur le cercueil d'un soldat. Un parmi tous les combattants des Flandres, de l'Artois, de la Somme, du Chemin-des-Dames, de Lorraine, de la Meuse... Un de ces braves ! Un des poilus qui participa à une interminable guerre. Un de ces Français qui œuvra à la tâche incommensurable de la Victoire.

Un parmi des milliers qui est devenu le Soldat inconnu.

Le 11 novembre 1920, le peuple de France l'accompagne solennellement sous les voûtes de l'Arc de Triomphe. La patrie, reconnaissante et unanime, s'incline respectueusement devant son cercueil, en saluant la mémoire de tous les soldats morts sous le drapeau tricolore.

Quelques mois plus tard, il était inhumé. Depuis 1923, la Flamme du Souvenir veille, nuit et jour, sur la tombe. Chaque soir, elle est ravivée pour que jamais ne s'éteigne la mémoire. La sépulture du Soldat inconnu est devenue le lieu du recueillement national et le tombeau symbolique de tous ceux qui donnent leur vie pour la France.



MINISTÈRE DES ARMÉES

Liberté
Égalité
Fraternité

Cet anonyme représente chacun de nos morts et tous nos morts en même temps.

Cette mémoire vit également dans chacune de nos communes, dans chaque ville et village de France, dans chacun de nos monuments aux morts, dans chacun des cimetières, dans nos mémoires familiales. Elle vit dans l'œuvre de Maurice GENEVOIX qui entre aujourd'hui au Panthéon. Le Président de la République l'a souhaité en l'honneur du peuple de 14-18.

Maurice GENEVOIX n'entre pas seul dans le temple de la Nation. Il y entre en soldat des Eparges, en écrivain et en porte-étendard de « *Ceux de 14* ». Il y entre avec ses millions de frères d'armes, ceux dont il a immortalisé le souvenir, l'héroïsme et les souffrances. Il y entre avec toute la société, de la première ligne à l'arrière, mobilisée face à l'adversité et qui a tenu avec une admirable endurance.

8 millions de soldats combattirent sous les couleurs de notre drapeau, aucun d'entre eux ne revint totalement indemne. Des centaines de milliers furent blessés dans leur chair comme dans leur âme. 1 400 000 tombèrent au champs d'honneur. Nous ne les oublions pas. Inlassablement, nous les honorons.

Chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Chaque année, nous rappelons leur nom.

Chaque 11 novembre est un moment d'unité nationale et de cohésion autour de ceux qui donnent leur vie pour la France, de ceux qui la servent avec dévouement et courage. En ces instants, au souvenir des événements passés et aux prises avec les épreuves de notre temps, nous nous rappelons que c'est tout un peuple, uni et solidaire, qui fit la guerre, qui la supporta et en triompha.